

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19805 - 76ÈME ANNÉE

75e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion

19 mars 2021 : Rassemblement pour construire ensemble La Réunion de demain



La commémoration à Saint-Denis du 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial a souligné une convergence de vues sur la nécessité de faire franchir une nouvelle étape à La Réunion, au travers de la constitution d'un large rassemblement susceptible de porter cette revendication, à l'image du précédent de la bataille pour l'abolition du statut colonial. Ericka Bareigts a fait part de son soutien à la proposition de convoquer une Conférence territoriale pour construire un projet de développement réunionnais,

capable de dépasser le modèle de l'intégration depuis bien longtemps à bout de souffle.

Ce 19 mars, la place Paul-Vergès à Saint-Denis accueillait la célébration du 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial. Cette initiative de l'association « Pour un 19 mars célébré » s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs sections du Parti communiste réunionnais, notamment celles de Saint-Denis, du Tampon, de Bras-Panon et de Saint-Paul. Plusieurs responsables politiques

avaient répondu à l'invitation. Aux côtés d'Elie Hoarau, président du PCR, étaient présents notamment Maurice Gironcel, président de la CINOR, Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis, Nassimah Dindar, sénatrice de La Réunion, Philippe Naillet, député de La Réunion, ainsi qu'Aline Murin-Hoarau, conseillère régionale. Plusieurs universitaires ont aussi participé à l'événement, dont les professeurs Rochoux, Raoul Lucas et Maya Cesari.

75 ans après : situation sociale « hors-norme »

Après le mot d'accueil prononcé par Ary Yée Chong Tchi Kan de la section PCR de Saint-Denis, la brochure éditée à cette occasion, « 75 ans de vie commune et après ? » a été présentée par ses auteurs : Julie Pontalba et Risham Badrou-dine. L'élue dionysienne est revenue sur le combat mené par Paul Vergès pour que le 19 mars devienne un jour férié au même titre que le 20 décembre, jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1848 à La Réunion. Risham Badrou-dine a fait un bilan social de 75 ans de régime départemental. La Réunion est un département « socialement hors-norme », avec des indicateurs sociaux évocateurs d'une grave crise sociale : chômage de masse, près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, taux de couverture des importations aux alentours de 7 %... ce qui décrit un système à bout de souffle, producteur de pauvreté plutôt que de richesses qui sont très mal réparties : les 5 % les plus riches possèdent près de la moitié du patrimoine à La Réunion.

Raoul Lucas est revenu sur l'émergence de la revendication de « Réunion département français ». Formulée pour la première fois au 19^e siècle, elle fut renforcée durant l'entre-deux guerres par le travail de la Ligue des droits de l'Homme, au sein de laquelle ont été formés les principaux cadres des syndicats qui allaient ensuite donner naissance au bras politique de cette mouvance : le CRADS.

Tout est possible dans la République

Elie Hoarau a rappelé que dans la plupart des anciennes colonies, le jour anniversaire de l'abolition du régime colonial est souvent la fête nationale ce qui n'est pas encore

le cas à La Réunion. Le président du PCR insista beaucoup sur le rassemblement qui permit de libérer La Réunion du statut colonial. Il allait bien au-delà des communistes et comptait dans ses rangs des responsables classés à droite, mais qui adhéraient à la nécessité de changer la société réunionnaise. Elie Hoarau rappela que la cérémonie se tenait près de l'ancienne maison d'Isnelle Amelin. Ce fut l'occasion d'évoquer les nombreuses réunions clandestines animées par celle qui fut une des premières Réunionnaises élues lors des municipales de 1945 à Saint-Denis. Le président du PCR conclut son propos par un appel à renouveler le rassemblement afin de donner la possibilité à La Réunion de franchir une nouvelle étape. Prenant appui sur une réunion organisée la veille au Sénat sur le thème du statut des collectivités outre-mer, le président du PCR a souligné que cette question n'est plus taboue. Et cela d'autant plus que toutes les possibilités sont ouvertes au sein de la République. Elie Hoarau évoqua le projet de loi visant à approfondir la décentralisation, et surtout la conférence territoriale élargie. Cet outil prévu dans la loi NOTRe donne la possibilité au président de la Région de convoquer cette conférence pour élaborer un projet réunionnais qui sera ensuite discuté avec le gouvernement.

« Oui à la conférence territoriale »

Nassimah Dindar a rappelé que 75 ans après la promulgation d'une loi qui fait en droit des Réunionnais des citoyens à part entière, l'égalité n'est toujours pas atteinte. Ainsi, l'allocation personnalisée au logement n'est pas une réalité dans notre île, et l'aide sociale au logement perçue par les locataires réunionnais est inférieure au montant prévu en France, alors que les loyers sont plus élevés à La Réunion. La séna-

trice a salué le rassemblement porteur d'avenir.

Ericka Bareigts a décrit un système arrivé à bout de souffle, une société qui dit à sa diaspora de ne plus revenir dans son pays natal alors qu'il est difficile de croire que 2500 kilomètres carrés ne soient pas suffisants pour accueillir toutes ces expériences acquises par les émigrés.

Candidate tête de liste aux régionales, la maire de Saint-Denis dit « oui à la conférence territoriale », car « nous sommes capables de dépasser nos divergences ». Si elle est élue présidente de Région, elle convoquera donc la conférence territoriale. Elle rappela qu'au sein de la République, c'est là où les territoires ont plus de responsabilités que la situation se passe le mieux. Ericka Bareigts fait donc sienne la revendication d'un rassemblement pour sortir La Réunion de l'immobilisme qui plonge notre pays dans la crise.

La candidate à la présidence de la Région a aussi appelé à un renversement des mentalités. « Nous ne sommes pas des ultra-marins, car nous ne sommes pas une périphérie. Nous sommes au centre d'une région dynamique entre l'Afrique et l'Asie », a-t-elle dit en substance. Elle conclut son intervention en rendant hommage aux luttes menées par les femmes pour l'abolition du statut colonial. Et elle rappelle qu'à Saint-Denis, trois premières Réunionnaises élues étaient aux côtés du Docteur Raymond Vergès, notamment Isnelle Amelin.

Le rassemblement a été le fil conducteur des différentes interventions. Cela souligne que 75 ans après l'abolition du statut colonial, des forces vives peuvent s'unir pour être à la hauteur de l'héritage laissé par les anciens qui mirent fin à un régime où régnait l'arbitraire, et construire ensemble La Réunion des 75 prochaines années.

M.M.

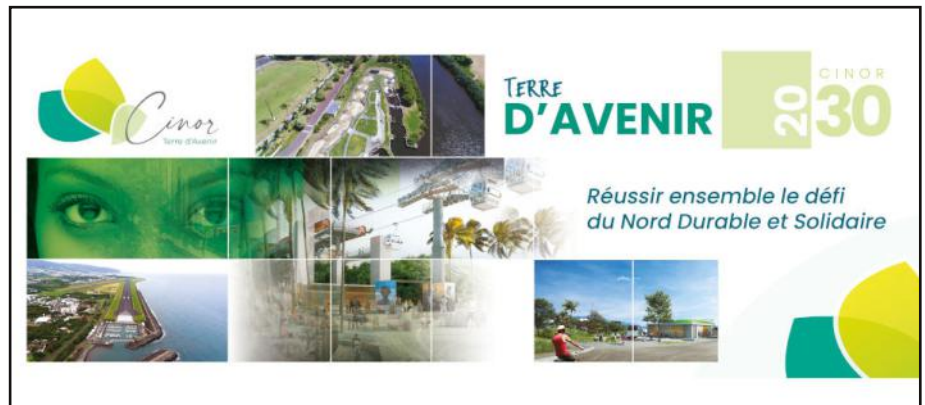
Réussir ensemble le défi du Nord Durable et Solidaire

L'urgence climatique et environnementale au cœur de l'action collective

Consolider le présent et préparer l'Avenir pour un développement raisonné et solidaire du territoire Nord et, notamment, par la conduite d'une politique de transition écologique et énergétique. On se souvient, en effet, que face, à l'importance des enjeux environnementaux à l'échelle de La Réunion, la CINOR décrétait, au terme d'une délibération, l'état d'urgence climatique sur son territoire. Une position la confortant dans son rôle de pionnière en matière du Développement Durable puisque, faut-il le rappeler, à travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) la première communauté d'agglomération de l'île, demeure à ce jour la seule collectivité réunionnaise à s'être dotée d'une telle feuille de route.

Les grands enjeux suivants liés à l'air, au climat et à l'énergie dans notre île :

- Le secteur des transports est le premier consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire de la CINOR. Le transport routier représente 33 % des consommations d'énergie fossiles et 22 % des émissions de gaz à effet de serre. Le transport aérien, du fait de la présence de l'aéroport de Sainte-Marie, représente 42 % des consommations d'énergie fossiles et 26 % des émissions de gaz à effet de serre. La mobilité active et décarbonée est



donc un enjeu fort du PCAET.

- La consommation d'électricité du résidentiel tertiaire et industriel représente 25 % des consommations du territoire et engendre 37 % des gaz à effet de serre. La maîtrise de la consommation électrique, fortement carbonée à La Réunion, est donc également un de ces enjeux.

- Le développement des énergies renouvelables : l'électricité étant majoritairement produite par des énergies fossiles à La Réunion, l'avenir du territoire de la CINOR se trouve donc dans les énergies renouvelables. La CINOR dispose d'un grand potentiel : l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque) et le potentiel énergétique des déchets et de la biomasse (bio-déchets et déchets verts) doivent être valorisés.

- Les changements climatiques : Les secteurs les plus impactés par le changement climatique sur le territoire de la CINOR sont l'aménagement, la gestion de l'eau,

les transports, la biodiversité et l'environnement. Ces éléments doivent être pris en compte dans les actions menées par et avec la CINOR.

- Le stockage du CO₂ : La capture du dioxyde de carbone par les écosystèmes et le bois des constructions permet aujourd'hui d'absorber 6 % des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air. La végétalisation, la protection des forêts et l'utilisation du bois local dans la construction pourront permettre la réduction du CO₂ sur le territoire de la CINOR.

- La qualité de l'air : même si la qualité de l'air est plutôt bonne à La Réunion, certains dépassements de seuils ont été observés à proximité des grands axes routiers. La CINOR doit être vigilante dans ce domaine.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In loi dsi la libèrté, inn dsi l'égalité, kanssa in pou noute mazorité ?

Matante Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, si mi konpran bien zordi zot i défann La Rényon, départman fransé vi ké zordi sé lo 19 mars par konsékan lo soisant-kinzyèm anivèrsèr la loi d'départmant fransé é mi oi zot i fé in pla avèk sa... Mé a bien kalkilé si mi tronp pa, sa lété in n'afèr zot téi vé pi dann tan zot téi réklam lotonomi-lindépendans ? Mi rapèl bien la guèr l'avé rant Michel Debré épi Paul Vergès. Sa la dir lontan, kaziman in guèr san fin. Alor, siouplé lèss bann vré départmantalist défann la loi départman fransé l'ané 1946. Bann fo frèr konm zot bann rényonné la pa bézoin. Tok ! Pran sa pou toué.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante k'i koz toultan la boush rouvèr mi suiv pa ou dann shomin-la. Pou kossa ?

- Dabor dsi lotonomi épi lindépendans, zordi l'opinion i rokoné Paul Vergès épi parti kominis la zamé réklame lindépendans mé lotonomi. Avèk in pti romark : li la réklam ossi k'i dékolonize La Rényon, in n'afèr zordi ankor la pankor arivé san pour san...

- Déyèm zafèr, é sa sé in vérité istorik, sé bann progressist lo kate vièye koloni la domand la loi départmantalizasyon - voté a linanimité par bann député - pou l'égalité dé droi. Mé oila la loi d'égalité-la, voté l'ané 1946, la tro tardé pou apliké si tèlman nout pèp la konète la mizèr é inn l'égalité rabéssé mi pé dir ziska zordi : si nou néna l'égalité sosyal, nou na poin l'égalité ékonomik.. Mé la pa pou sa, nou va ronyé in viktoir nout pèp rényonné la ranporté : in bon travaye kominis konm léon de Lépervenche téi di.

Boudikonte ni pé di l'ané 1848-lo vin désanm - nout pèp la gingn la libèrté-antouléka la fin lo rézime ésklavazist - l'ané 1946, lo disnèf mars nou la gingn l'égalité noute bann droi - Zordi ni marsh dann la dirékasyon pou trap noute mazorité : sète-la nou la pankor gagné konplètement.

Tok ! Pran sa pou ou.

Justin